

TRIANGULAIRE DU TARN REGLEMENT DE LA COMPETITION

La « **Triangulaire du Tarn** » est une compétition qui se déroule chaque année sur les trois parcours 18 trous du département du Tarn ; **ALBI, FIAC et MAZAMET.**

DATES : les dates des rencontres sont arrêtées chaque année en janvier par les responsables Seniors de chaque Association Sportive en accord avec leurs Présidents et les gestionnaires des parcours.

FORME DE JEU : **Stableford individuel**, avec classement en Brut et en Net à chaque étape. Pour le classement des Clubs, seront retenus, à chaque étape, les 4 meilleurs scores BRUT et les 6 meilleurs scores NET de chaque club. Un compétiteur ne peut être retenu qu'une fois dans ce classement en appliquant la règle du BRUT prime le NET.

SERIES et CATEGORIES SPORTIVES : l'**index** de chaque compétiteur est plafonné à **36**. Série unique.

OUVERTE A : tout compétiteur **SENIOR**, **membre des Clubs Organiseurs et de leur Association Sportive.**

DROITS DE JEU : ils comprennent le G.F. et les droits de jeu destinés à l' A.S. organisatrice pour chaque étape. Leur montant est fixé annuellement par les organisateurs.

INSCRIPTIONS : au secrétariat de chaque Club. Les responsables de chaque Club doivent transmettre au Club organisateur de chaque étape, la liste de leurs inscrits au plus tard la veille de la rencontre avant 12h00.

HORAIRES : R.V. au Club organisateur de l'étape à 8h30. Départs en SHOT GUN à 9h00.

MARQUES DE DEPART : Rouges pour les dames, Jaunes pour les messieurs.

PRIX : pour chaque étape, à l'initiative du Club Organiseur. A l'issue des trois étapes une coupe sera remise au club vainqueur du classement général par Club.

REMISE DES PRIX : à l'issue d'un repas convivial regroupant l'ensemble des compétiteurs après chaque rencontre.

COMITE DE L'EPREUVE : il est composé du Président d'A.S. de chaque Club participant et des responsables Seniors.